

**Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 23 novembre 2013**

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Polykystose France (APKF) s'est réunie ce jour, le 23 novembre 2013, à MARSEILLE, à l'Hôpital de la Conception – Amphithéâtre Rimbaud – 147 boulevard Baille – 13005 MARSEILLE,

Sous la présidence de Mme Corinne LAGRAFEUIL, Présidente de l'Association, assistée du Vice-Président, Patrick GUIRCHOUN et de la Trésorière adjointe, Christine GUIRCHOUN, membres du Bureau Directeur de l'Association,

Aux fins d'approbations et de votes des propositions mises à l'ordre du jour, telles que celles-ci seront détaillées ci-après.

En vertu de l'article 13 des statuts de l'APKF, les membres de l'Association ont été convoqués par courrier délivré à chacun d'entre eux au moins 15 jours avant la date fixée pour la tenue de la présente Assemblée.

En vertu de ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sans quorum, la présente Assemblée Générale est ouverte à 17H00 par la Présidente.

Patrick GUIRCHOUN est désigné en qualité de secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal de la présente réunion.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Quitus du rapport moral,
- Quitus du bilan financier 2012,
- Quitus du compte prévisionnel 2013,
- Quitus de l'appel de cotisations 2014,
- Démissions / renouvellements / élections des membres du conseil d'administration et appel aux candidatures spontanées,
- Eventuelles questions des membres présents ou représentés.

Personne ne demandant la parole, la Présidente constate que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions détaillées ci-après, conformément à l'ordre du jour cité précédemment.

Première résolution : RAPPORT MORAL

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire en date du 20 octobre 2012, l'APKF a consolidé les quatre objectifs majeurs qu'elle s'était fixés lors de sa création, il y a six ans, à savoir :

- Soutenir financièrement la recherche médicale relative à la polykystose,
- Diffuser l'information la plus large possible sur la maladie et les avancées de la recherche,
- Créer un réseau d'entraide et de solidarité,
- Sensibiliser les médias et les pouvoirs publics à cette maladie afin d'informer le grand public sur la nécessité d'obtenir des fonds pour soutenir la recherche.

I. Les événements en 2013

Notre association s'est mobilisée pour participer à des événements majeurs :

- Journée mondiale du rein en mars 2013,
- Journée d'actualités néphrologiques de Necker en avril 2013,
- Rencontre PKD France et PKD Japon en avril 2013,
- Congrès de la société de néphrologie française à Nantes en octobre 2013,
- Participation aux états généraux du rein.

II. L'information aux adhérents

Notre association prépare actuellement un livret complet sur la polykystose à partir du livret élaboré par la fédération PKD allemande ; ce livret sera disponible en 2014 sous forme de fiches thématiques mises en ligne sur notre site Web.

Nous envisageons également de professionnaliser notre site et un professionnel va être embauché pour quelques heures mensuelles afin de transformer le site en un vecteur de communication encore plus performant.

Des réunions régionales commencent à se mettre en place et devraient se développer encore plus en 2014 ; notre réseau de correspondants régionaux s'est bien amplifié.

III. Communication et recherche de sponsors

- Réalisation d'une vidéo sur la polykystose en octobre 2013 ; ce sera un outil de communication à l'attention des instances politiques, des médias et des entreprises.
- Élaboration d'un dossier de presse à l'attention des entreprises en complément de la vidéo. Ce dossier devra être finalisé en 2014.

IV. Sensibilisation des pouvoirs publics/des médias

L'association polykystose France est membre de PKD international, fédération internationale en plein essor ayant mis en place en 2013 des stratégies et des outils de communication pour essayer d'obtenir du financement en 2014 pour la recherche sur la polykystose de la part des instances européennes. Ont été réalisés une vidéo ainsi qu'un livret multilingues sur la PKD.

Une conférence internationale sur la polykystose rassemblant médecins, chercheurs, scientifiques et représentants d'associations de patients a été préparée durant l'année 2013 et se déroulera à Édimbourg du 16 au 19 janvier 2014. Cette conférence permettra une synergie entre tous les acteurs œuvrant pour combattre la polykystose et représentera la première opportunité internationale de communication entre toutes ces personnes. Elle permettra une convergence des projets de recherche et devrait être relayée par la presse.

L'ambitieux projet d'une marche européenne pour la polykystose en septembre 2014 est en cours et s'il parvient à se concrétiser courant du premier semestre 2014, toutes les modalités de participation à cette marche seront sur le site de PKD international.

V. Soutien à la recherche médicale sur la polykystose

Il était prévu qu'un don de 15 000 € soit fait début 2013 (au titre de l'année 2012) par le biais de la société de néphrologie française mais le laboratoire Otsuka ayant financé ce projet de recherche sur la PKD, l'argent a été gardé pour être mis sur un autre projet de recherche début 2014 (au titre de l'année 2013). L'association polykystose France tient à maintenir sa politique de soutien à la recherche médicale dans la mesure de ses moyens.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au rapport moral de la Présidente sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE RAPPORT MORAL

CONTRE = zéro (0)

ABSTENTION = zéro (0)

LE RAPPORT MORAL EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 23 novembre 2013

Deuxième résolution : BILAN FINANCIER 2012

Il a été présenté ce jour à l'Assemblée le bilan financier 2012 de l'APKF tel que reproduit ci-dessous.

		ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE 2012	
		Report à Nouveau N+1	33.892,85 €
COMPTE DE RÉSULTAT			
613 Locations	0,00 €	701 Ventes de marchandises	75,00 €
6133 Locations divers	374,00 €	706 Prestations de services	0,00 €
616 Assurances	727,24 €	7062 Recettes manifestations	1.015,00 €
618 Documentation	250,00 €	707 Ventes divers	0,00 €
623 Publicité, publications, relations publiques	5.677,90 €	708 Produits des activités annexes	0,00 €
6231 Annonces et insertions	0,00 €	7083 Manifestations	0,00 €
6235 Publications	0,00 €	756 Cotisations	0,00 €
625 Déplacements, missions et réceptions	5.310,25 €	7561 Dons (labos, laboratoires)	5.000,00 €
6251 Voyages et déplacements	787,62 €	7562 Cotisations et dons individuels	8.543,10 €
626 Frais postaux et frais de télécommunications	0,00 €	758 Produits divers de gestion courante	1.500,00 €
6261 Affranchissements	671,94 €	767 Intérêts bancaires	519,96 €
6263 Téléphone mobile	548,18 €		
627 Frais bancaires	52,44 €		
657 Subventions versées par l'association	0,00 €		
658 Charges diverses de gestion courante	0,00 €		
6583 Licences, adhésions	25,71 €		
Total I. Charges	14.425,28 €	Total I. Produits	16.653,06 €
86. Emploi des Contributions volontaires		86. Emploi des Contributions volontaires	
860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		875 Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles		Total 2. Produits Exceptionnels	
Total I + Total II	14.425,28 €	Total I + Total II	16.653,06 €
		Résultat Net de l'Exercice	2.227,78 €

Les comptes détaillés du bilan financier 2012 ont été présentés avec le descriptif de chaque dépense et l'attestation ci-jointe du commissaire aux comptes.

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 23 novembre 2013



N°120004 002
www.alliancecentro.com/france.fr

Attestation

MEMBRE

Agricole Orléans

11 rue de la République
11000 Fleury-les-Aubrais Cedex
Tel. 02 38 59 82 03
Fax 02 38 59 82 05

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ASSOCIATION APIKF
Centre d'Affaires CASAR
35 Rue des Chantiers
78000 VERSAILLES

Pour l'exercice du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012


et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies à l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joint se caractérisent par les données suivantes :

Total recettes	16 653,06 €
Total dépenses	14 425,28 €
Soldo trésorerie	33 892,55 €

Fait à FLEURY LES AUBRAIS, le 28 octobre 2013


Yves Bourderieux
Expert comptable autorisé


Association de Gestion et de Comptabilité Alliances Centres
11 rue de la République
11000 Fleury-les-Aubrais Cedex
Tel. 02 38 59 82 03
Fax 02 38 59 82 05

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au bilan financier 2012 sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE BILAN FINANCIER 2012

CONTRE = zéro (0)
ABSTENTION = zéro (0)

LE BILAN FINANCIER 2012 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Troisième résolution : COMPTE PREVISIONNEL 2013

Il a été présenté le compte prévisionnel 2013 de l'APKF tel que reproduit ci-dessous, à l'ensemble des membres présents et représentés de l'Association lors de la présente assemblée générale ordinaire.

COMPTE DE RÉSULTAT		ASSOCIATION POLYKYSTOSE DE FRANCE 2013	
		Report à Nouveau N+1	19.531,38 €
6043 Impression sérigraphie	0,00 €	701 Ventes de marchandises	0,00 €
6064 Fournitures administratives	68,30 €	706 Prestations de services	0,00 €
613 Locations	0,00 €	7062 Recettes manifestations	0,00 €
6133 Locations divers	367,17 €	7064 Publicités	0,00 €
616 Assurances	375,02 €	708 Produits des activités annexes	0,00 €
618 Documentation	875,00 €	7083 Manifestations	1.591,00 €
622 Rémunérations - honoraires	0,00 €	756 Cotisations	10.272,06 €
6223 Honoraires CAC	0,00 €	758 Produits divers de gestion courante	377,42 €
623 Publicité, publications, relations publiques	28,56 €	767 Intérêts bancaires	0,00 €
6235 Publications	0,00 €	7671 Intérêts compte rémunérés	0,00 €
6236 Catalogues et imprimés	5.651,10 €		
625 Déplacements, missions et réceptions	2.843,73 €		
6251 Voyages et déplacements	213,30 €		
6252 Déplacements autres	0,00 €		
6254 Frais de déplacements	403,10 €		
6256 Missions / réceptions	0,00 €		
6257 Réceptions	0,00 €		
626 Frais postaux et frais de télécommunications	46,31 €		
6261 Affranchissements	128,05 €		
6263 Téléphone mobile	380,68 €		
627 Frais bancaires	47,91 €		
657 Subventions versées par l'association	15.000,00 €		
658 Charges diverses de gestion courante	0,00 €		
6583 Licences, adhésions	173,72 €		
6586 Cotisations	0,00 €		
Total I. Charges	26.601,95 €	Total I. Produits	12.240,48 €
86. Emploi des Contributions volontaires		86. Emploi des Contributions volontaires	
860 Secours en nature (alimentaires, vestimentaires		870 Bénévolat	
861 Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels		871 Prestations en nature	
864 Personnel bénévole		875 Dons en nature	
Total 2. Charges Exceptionnelles		Total 2. Produits Exceptionnels	
Total I + Total II	26.601,95 €	Total I + Total II	12.240,48 €
Résultat Net de l'Exercice	-14.361,47 €		

Les comptes prévisionnels ont été présentés avec le descriptif de chaque dépense et sont disponibles sur simple demande auprès du trésorier de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif au compte prévisionnel 2013 sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LE COMPTE PREVISIONNEL 2013

CONTRE = zéro (0)

ABSTENTION = zéro (0)

LE COMPTE PREVISIONNEL 2013 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 23 novembre 2013

Quatrième résolution : APPEL DES COTISATIONS 2014

Il est présenté à l'Assemblée les montants des cotisations figurant dans le bulletin d'appel des cotisations 2014 de l'Association, tel que reproduit ci-dessous.

BULLETIN DE SOUTIEN 2014

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Courriel : _____ @ _____

Je souhaite devenir :

- Membre Actif de l'Association ****
Et je joins mon paiement* d'un montant de 40 € (34 € de cotisation + 6 € pour la revue).
- Membre Bienfaiteur de l'Association ****
Et je joins mon paiement* d'un montant de 60 € (54 € de cotisation + 6 € pour la revue).
Je recevrai, lors de la 1^{ère} inscription, le livret « Polykystose et hygiène de vie » gratuitement et une invitation à la journée annuelle.
- Donateur de l'Association ****
Je recevrai, lors de la 1^{ère} inscription, le livret « Polykystose et hygiène de vie » gratuitement et une invitation à la journée annuelle.

Et je joins mon don* de _____ €

* **Par chèque à l'ordre de l'Association PolyKystose France**

A retourner à l'adresse suivante :
Association Polykystose France
Mairie annexe du Val d'Albian
A l'attention de Mme Christine GUIRCHOUN
42 rue Victor Hugo
91400 SACLAY

OU : Par virement bancaire au moyen du RIB ci-dessous :

Afin de faciliter la procédure de suivi, merci de bien vouloir préciser
vos nom et prénom dans le libellé ou le motif du virement.

Code Banque : 10278 ---- Code Guichet : 37457
N° de Compte : 00010782101 Clé RIB : 30
Domiciliation : Crédit Mutuel Orléans La Source
IBAN : FR76 1027 8374 5700 0107 8210 130
BIC : CMCIFR2A

** Je recevrai un reçu fiscal à hauteur du montant de ma cotisation valable pour l'année civile indiquée, ou de mon don (hors revue).

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à l'appel des cotisations 2014 sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'APPEL DES COTISATIONS 2014

CONTRE = zéro (0)

ABSTENTION = zéro (0)

L'APPEL DES COTISATIONS 2014 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Cinquième résolution : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rappel : Aux termes des statuts de l'Association, le Conseil d'administration est formé d'un nombre maximum de quinze membres, élus pour 3 années par l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de l'Association.

I. Démission

- Richard Von DOBENIK a transmis sa démission au Conseil d'Administration de l'Association concernant le poste qu'il y occupait jusqu'à présent. Il demeurera néanmoins membre de l'Association.

- Julie TOUVERON et Louis SIRINGO, dont les mandats arrivaient à terme, n'ont pas renouvelé.

Louis SIRINGO qui occupait le poste de Trésorier de l'association sera, de ce fait, remplacé par Christine GUIRCHOUN, actuellement Trésorière Adjointe.

Les membres du Conseil d'Administration présents indiquent comment leur implication a été contributive pour l'association et les en remercie.

Précision : Ces éléments sont transmis à titre informatif à l'Assemblée Générale et ne sont pas soumis au vote.

II. Candidatures pour la réélection des membres du Conseil d'Administration dont les mandats arrivent à terme.

Les 9 autres membres du Conseil d'Administration ne sont pas concernés par cette échéance 2013.

III. Présentation des nouvelles candidatures au conseil d'administration – Election de nouveaux membres.

- Candidature de Serge JUNG au sein du Conseil d'Administration de l'Association.

D'un commun accord entre les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire, le vote relatif à l'élection de Serge JUNG au sein du conseil d'administration sera effectué à mains levées.

→ VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR L'ELECTION DE SERGE JUNG AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONTRE = zéro (0)

ABSTENTION = zéro (0)

L'ELECTION DE SERGE JUNG AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

ASSOCIATION POLYKYSTOSE FRANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23 novembre 2013

IV. Appel aux candidatures spontanées

Absence de candidature spontanée.

PAROLE DONNEE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

La Présidente donne la parole aux membres présents et leur propose de faire part de leurs questions ou de leurs suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé ou pris la parole, la Présidente a clôt la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h00.

De tout ce qu'il figure ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la Présidente et le secrétaire de séance.

La Présidente
Corinne LAGRAFEUIL

Secrétaire de Séance
Patrick GUIRCHOUN

SIGNATURE PRESIDENTE



SIGNATURE SECRETAIRE

